

Est-ce qu'il y a du potentiel pour l'éolien domestique dans le Jura ?

Yann Rufer (PLR)

Avec le risque grandissant de pénurie d'énergies et notamment celle de l'électricité, l'ensemble de la société tente de trouver des solutions. A ce titre, il n'y a pas que les entreprises et les entités publiques qui souhaitent augmenter leur autonomie énergétique.

Une très forte demande d'installations photovoltaïques sur les toits des foyers privés implique des goulots d'étranglement et il n'est pas rare de devoir patienter plusieurs mois pour que son installation puisse être mise en service et fonctionner.

Dans un autre registre, on voit de plus en plus d'initiatives privées dans le domaine éolien. Il y a par exemple cette entreprise à Estavayer-le-Lac qui a érigé une éolienne hélicoïdale de neuf mètres de hauteur. Les particularités de cette installation sont tout d'abord la forme de l'installation qui permet de profiter du vent d'où qu'il vienne. De plus, à l'instar d'une éolienne traditionnelle qui a besoin de vent à six mètres par seconde, ce type d'éolienne ne requiert qu'un mètre par seconde. Ce type d'installation permet de produire près de 4'300 kWh par année, soit près de 80% de la consommation d'un ménage de quatre personnes.

Dans le but de profiter de toutes les énergies renouvelables à disposition sur le territoire jurassien, mes questions sont les suivantes :

1. **Quelle est la hauteur maximale et la distance nécessaire vis-à-vis des autres constructions, autres parcelles, pour l'érection d'un mât éolien domestique ?**
2. **Est-ce qu'il y a des prescriptions particulières pour une éolienne hélicoïdale ?**
3. **Est-ce qu'une étude a déjà été faite pour mesurer le potentiel de l'éolien domestique dans notre canton ?**
4. **Si oui, est-ce que les conclusions de cette étude permettent un développement de l'éolien domestique ?**
5. **Est-ce que la RCJU envisage de recourir à l'éolien domestique quand cela est possible afin d'alimenter ses infrastructures ?**

Yann Rufer (PLR)

Co-signataires

- Thomas Vuillaume (PLR)
- Pierre Chételat (PLR)
- André Henzelin (PLR)
- Edgar Sauser (PLR)
- Pierre Parietti (PLR)
- Gabriel Voirol (PLR)
- Alain Schweingruber (PLR)
- Irène Donzé (PLR)
- Michel Périat (PLR)

- Stéphane Brosy (PLR)

Intervention déposée officiellement le 26 octobre 2022

Documents annexés